



La politique énergétique du Mexique durant la présidence d'Andrés Manuel López Obrador

Souveraineté et sécurité

Isabelle ROUSSEAU

► Points clés

■ Au pouvoir depuis trois ans, le président Andrés Manuel López Obrador conduit une Révolution nationale qui s'est traduite, dans le secteur de l'énergie, par le renforcement de l'État et de ses entreprises, la Compagnie fédérale de l'électricité et de Petróleos Mexicanos, à l'encontre des principes de libéralisation en œuvre dans la Réforme de l'Énergie (2013-2014).

■ L'objectif est de viser l'autosuffisance, le pétrole, le charbon et le gaz étant plébiscités, tandis que les investisseurs privés dans les énergies renouvelables n'ont plus confiance dans le cadre

économique, politique et réglementaire. Le Mexique s'appuie néanmoins sur l'hydro, la géothermie et le nucléaire, mais l'expansion de ces capacités n'a pas lieu.

■ Les contentieux juridiques se multiplient avec les acteurs privés, et des tensions se développent sur le traitement des investissements étrangers dans le cadre des accords régionaux de libre-échange.

■ Le climat n'est pas une priorité du président qui entend quand même lancer un plan de reforestation.

UN NOUVEAU PARADIGME DE POLITIQUE ÉNERGÉTIQUE

Au pouvoir depuis trois ans, ayant obtenu, le 1^{er} juillet 2018, 53 % des suffrages exprimés – un succès sans précédent eu égard aux trente dernières années de domination de gouvernements néolibéraux – Andrés Manuel López Obrador (AMLO) est un président doté d'une forte légitimité. Parallèlement à son élection, son parti – Morena (Movimiento de Generación Nacional) – remporta la majorité tant à la Chambre des députés qu'au Sénat, ce qui lui a octroyé une large capacité d'action. AMLO a été élu sur un programme dont la lettre et l'esprit diffèrent en tout point du paradigme (néo)libéral qui avait été au cœur des politiques gouvernementales du Mexique depuis 1982. Dès son investiture, il proclama la « Quatrième transformation » (surnommée la 4T) : une révolution nationale qui ne fera pas couler de sang¹.

Dans le secteur énergétique, cela s'est d'emblée traduit par le renforcement de l'État et de ses entreprises, la Compagnie fédérale de l'électricité (CFE) et de Petróleos Mexicanos (Pemex), à l'encontre des principes de libéralisation mis en œuvre dans la Réforme de

l'énergie (2013-2014) qui visait à renforcer la concurrence en vue de créer un véritable marché. Malgré la situation complexe qui avait présidé à l'accouchement de cette réforme (contre-choc pétrolier considérable en 2015-2016, temps restreint pour donner un contenu à la réforme et manque de préparation du haut personnel), les résultats étaient plutôt encourageants : 112 contrats d'exploration et de production d'hydrocarbures furent signés entre 2015 et 2018, apportant 45 milliards de dollars (\$)². Par ailleurs, 71 contrats dans

Un président doté d'une forte légitimité

les énergies renouvelables ont permis d'enregistrer près de 9 milliards de \$ d'investissements. Ces transformations allaient de pair avec la mise en place d'une politique de transition énergétique : la Loi de transition énergétique (*Ley de Transición Energética*, 2015), dont l'objectif est d'atteindre 35 % de la production d'électricité à partir de sources d'énergies propres en 2024.

L'arrivée d'AMLO au pouvoir va mettre un frein à une privatisation du secteur, jugée contraire aux intérêts de la nation. Pour le nouveau gouvernement, la souveraineté et la sécurité énergétique constituent les deux principes clés de la politique énergétique qui se conjuguent avec un État protecteur et propriétaire, un modèle endogène de développement (recherche de l'autosuffisance), et la priorité des critères politiques au détriment des considérations techniques, économiques et financières lors de toute prise de décision. Enfin, contrairement aux multiples règles établies durant la réforme de l'énergie, AMLO entend reprendre le rôle traditionnel du *Tlatoani* (« le roi » en Nahuatl).

1. Après trois grandes autres transformations : celle de Benito Juárez (1858-1872), celle de Francisco Madero (1911-1913) et celle de Lázaro Cárdenas (1934-1940).

2. Comisión Nacional de Hidrocarburos.

Cette orientation nationaliste et dirigiste propulse sur le devant de la scène les deux entreprises d'État, Pemex et CFE, tandis que les compagnies privées auront seulement un rôle complémentaire. Le projet de Nation 2018-2024 est clair à cet égard : « Pour sauver ce secteur [...] il faut renforcer financièrement Pemex et CFE, les consolider au niveau opérationnel de manière à réduire la dépendance vis-à-vis de l'extérieur et permettre à l'énergie de redevenir un des piliers du développement.³ »

Dans ce nouveau contexte, quelle est la capacité réelle de Pemex et CFE – financière, technique, technologique – de jouer le rôle qu'AMLO leur a réservé ? Au niveau financier, la question est très pertinente : Pemex est la compagnie pétrolière la plus endettée au monde en 2019 (106 milliards de \$), avec une dette qui a augmenté de 13 % en 2020. L'agence de notation Fitch Ratings a baissé son classement, ce qui menace sa capacité d'emprunt⁴. En réponse, le gouvernement injecte de grandes sommes d'argent pour sauver la société nationale⁵. La CFE, moins vulnérable financièrement, doit néanmoins rester prudente ; depuis trois ans, elle présente un bilan financier négatif.

LA NOUVELLE POLITIQUE DES HYDROCARBURES

Visant l'autosuffisance, AMLO décida en 2020 que la politique pétrolière devait changer de cap. La balance commerciale des produits pétroliers en 2020 a été négative, de - 13,9 milliards de \$. En 2020, les exportations de brut principalement ont représenté 17,4 milliards de \$ et les importations de produits pétroliers, 31,4 milliards de \$⁶. Pour réduire les importations, la production de brut sera désormais destinée au raffinage au détriment de l'exportation. La construction d'une nouvelle raffinerie à Dos Bocas, État du Tabasco, et la reconfiguration des six autres devraient œuvrer en ce sens. Néanmoins, le projet de Dos Bocas a suscité de nombreuses critiques d'experts. Le lieu est inadéquat, soumis à des inondations répétées et loin des centres de consommation ; en outre, le coût du projet, sans cesse revu à la hausse, est exorbitant : 8 milliards de \$ alors que la société nationale est asphyxiée financièrement.

Parallèlement, le nouveau gouvernement va chercher à mettre en difficulté les compagnies privées pour laisser le premier rôle à Pemex, dans tous les segments de la chaîne de valeur du pétrole et du gaz naturel. Ainsi, le 9 janvier 2019, le ministère de l'Énergie a mis fin aux nouveaux appels d'offres prévus par le Plan quinquennal (SENER, 2017) dans *l'upstream*. Concernant le *midstream*, il a émis la nouvelle Loi des hydrocarbures (22 avril 2021) pour avantager la société nationale sur l'importation, la distribution et la commercialisation de combustibles. Par exemple, la nouvelle loi crée des

3. Site officiel d'AMLO, « Proyecto Nacional 2018-2024 », 20 novembre 2017, disponible sur : <https://lopezobrador.org.mx>.

4. Le 2 mars 2021, Pemex a annulé ses contrats avec Fitch Ratings (conservant seulement deux agences : Moodys et Standart and Poors). Un bras de fer s'est alors érigé entre Pemex et Fitch, lequel a décidé de continuer à qualifier Pemex pour rendre service aux investisseurs.

5. 14 milliards de dollars en 2020 : une augmentation de 14 % par rapport à 2019.

6. INEGI, « Exportación e Importación », disponible sur : www.inegi.org.mx.

conditions inacceptables pour l'obtention de permis : les candidats doivent disposer d'avance de capacités de stockage avant même de savoir s'ils obtiendront le permis. Sans compter le caractère discrétionnaire des décisions : l'autorité n'est pas tenue de justifier ses résolutions. À peine votée, cette loi a été contestée puis suspendue à titre provisoire.

Le rôle du gaz naturel s'est transformé en 1997 lorsque le Mexique décida de produire l'électricité à base de centrales à cycles combinés. Cependant, la production nationale n'a pas suivi la hausse considérable de la demande (8 milliards de pieds cubes par jour⁷).

Le Mexique est doublement vulnérable : il est importateur net (environ 5 milliards de pieds cubes par jour⁸) d'un fournisseur unique, les États-Unis, et 97 % du gaz importé arrive par gazoducs dans le nord-est du pays, en proie à l'extrême violence des cartels de la drogue, qui pourraient conduire des attaques contre des gazoducs vitaux pour la sécurité énergétique du pays. L'infrastructure du stockage et de la distribution du gaz est un autre maillon faible. Enfin, Pemex utilise le torchage malgré les sanctions que lui impose le régulateur, ce qui aggrave la pollution de l'air dans les régions productrices. Conscient de

cette extraordinaire dépendance, AMLO a annoncé que le Mexique devait, en 2024, retrouver sa production de 2008 (6,9 milliards de pieds cubes par jour). Mais cet objectif n'a été assorti d'aucun plan précis.

Cette étatisation met en péril l'essor des énergies renouvelables

LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE MENACÉE

Le secteur électrique suit le même chemin : le directeur général de la CFE, Lic. Manuel Bartlett Diaz, veut restaurer la prépondérance de l'entreprise d'État (CFE) sur la production. Cette nouvelle étatisation met en péril l'essor des énergies renouvelables (10,1 % de l'électricité produite en 2020, 4,25 % pour le photovoltaïque et 5,85 % pour l'éolien, en 2020) qui proviennent principalement de projets financés par des compagnies privées.

Le gaz naturel domine largement la production d'électricité : en cela, la 4T poursuit la route tracée par le gouvernement antérieur qui avait établi des contrats sur la base de solides engagements financiers et commerciaux pour construire les gazoducs manquants et garantir l'arrivée du gaz pendant 35 ans depuis les États-Unis. De ce fait, la CFE est devenue le principal constructeur de l'infrastructure de gaz naturel au Mexique.

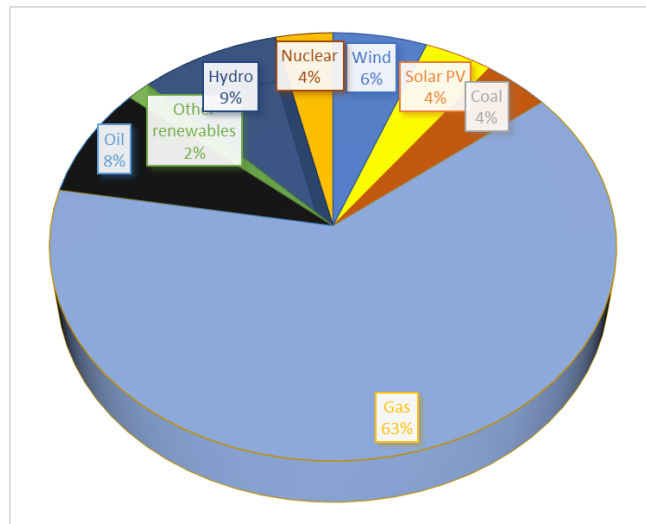
De façon surprenante, le charbon revient sur le devant de la scène : initialement voué à être fermé en 2026, la nouvelle administration a décidé de conserver les centrales à charbon (raisons politico-électorales) jusqu'au terme de leur vie technique, malgré les impacts sur l'environnement et un coût d'entretien élevé (prêt de 390 millions de \$ par an). Le fioul lourd a également été remis au goût du jour : vu la grande quantité que Pemex

7. Y. Ordaz, « En octobre, México alcanzó su segundo mes con las mayores importaciones de gas natural », *Milenio*, 1er janvier 2021, disponible sur : www.milenio.com.

8. SENER, « Prontuario Estadístico », décembre 2020, disponible sur : www.gob.mx.

produit, l'entreprise le vend à la CFE plutôt que de l'écouler sur le marché à un prix inférieur. C'est un des effets pervers des restrictions imposées par les réformes de l'accord de Marpol (1^{er} janvier 2020).

Production d'électricité par sources, 2020



Source : IEA Data and Statistics.

Parmi les énergies propres, le gouvernement valorise l'hydroélectricité, la géothermie et le nucléaire : des technologies établies qui sont principalement déployées par la CFE et dotées d'une haute valeur symbolique pour le pays.

Pour AMLO, l'hydroélectricité est indéniablement le pilier des énergies renouvelables : la production nette a été de 25,3 gigawattheures (GWh) en 2020 soit 8,76 % du mix électrique⁹. Cependant, ces centrales posent différents problèmes : obsolètes pour la plupart, elles sont souvent inefficaces et leurs coûts d'opération et d'entretien sont très élevés sans compter que les deux tiers ont une capacité installée très réduite. Malgré cela, le chef de l'État a décidé de moderniser 60 centrales vétustes (17 % de la capacité installée) : des travaux qui vont affronter des problèmes hydriques, sociaux (protestations des communautés alentour) et de rentabilité (coûts de production bien supérieurs à ceux du solaire et de l'éolien¹⁰).

La géothermie est une technologie qui ne pose pas de problème d'intermittence. Et le Mexique est un pays de volcans doté d'un énorme potentiel. Il occupe aujourd'hui le sixième rang mondial en termes de capacité installée et possède huit centrales. Néanmoins ce secteur est aujourd'hui en *standby* car le gouvernement, voulant privilégier la CFE, n'octroie plus de concessions aux compagnies privées. Situation paradoxale car la CFE n'investit pas, faute de deniers.

9. CFE, *Informe Anual 2020*, avril 2021, disponible sur : <https://infosen.senado.gob.mx>.

10. Ce qui coûterait un milliard de dollars. Source : *Prodesen 2018-2033*.

Le ministère de l'Énergie (Sener) est, en théorie, favorable au nucléaire. En juillet 2020, il a prolongé pour 30 ans la licence que CFE possède sur la centrale de Laguna Verde (Veracruz). Malgré la promesse d'un troisième réacteur dans un avenir proche, rien n'a été fait.

Les projets éoliens et solaires, quant à eux, n'intéressent pas le président. Très vite, son administration a annoncé l'annulation du quatrième appel d'offres à long terme sur les énergies renouvelables, bien que les appels d'offres antérieurs eussent fourni à la CFE et aux autres participants une électricité à très bas prix. À partir de 2020, sous divers prétextes, le gouvernement a émis une série de mesures contre les renouvelables : leur intermittence affecterait les lignes de transmission et la transmission de leur flux électrique a été largement subventionnée par la CFE (soit 50 % du coût total de

transmission et de distribution). Le 1^{er} février 2021, l'Exécutif a envoyé un projet de Loi de l'industrie électrique qui modifiait l'ordre d'appel des différentes technologies pour « dispatcher » l'électricité¹¹. L'origine de la production prime désormais sur le prix : la production des centrales de CFE sera « dispatchée » avant celle des compagnies privées.

Cette loi a été rapidement suspendue à la suite de poursuites judiciaires engagées par de nombreuses compagnies privées. Juste avant, en octobre 2019, le gouvernement avait voulu modifier les conditions d'acquisition de Certificats d'énergie propre (les CELS) : un mécanisme qui avait été créé au moment de la réforme de 2014 pour accélérer la mise en place de nouveaux projets d'électricité propre et répondre aux engagements signés lors de l'accord de Paris. Les CELS étaient délivrés seulement aux nouveaux projets d'électricité propre. La modification opérée en 2019 doit permettre aux centrales antérieures à 2014 d'en acquérir également ; ce qui favorise la CFE. Du coup, les CELS perdent de la valeur sur le marché et le résultat recherché est annulé (atteindre le quota d'électricité propre en 2024). Les privés se sont mobilisés et la modification a été suspendue de façon provisoire.

Le gouvernement a émis une série de mesures contre les renouvelables

RÉACTIONS DU SECTEUR PRIVÉ

Les énergéticiens privés se sentent fragilisés face au nouveau gouvernement. D'un côté, ils sont soumis à une intense pression : démontrer constamment qu'ils œuvrent en faveur du pays et qu'ils ne sont liés à aucune affaire de corruption¹². Par ailleurs, ils sont exposés à des pouvoirs qui agissent de façon discrétionnaire. Par exemple, la Comisión Reguladora de Energía (CRE) a annulé, en avril 2021, 125 permis à des sociétés privées de

11. Alors que le Centro Nacional de Control Eléctrico (CENACE), entité chargée du *dispatching*, recevait d'abord l'électricité la moins chère (les renouvelables) puis les autres sources en fonction de leur coût, selon cette nouvelle loi, l'hydroélectricité sera prioritaire et sera suivie des autres ressources produites par la CFE. En dernier lieu, entreront celles qui proviennent de projets privés (GN et renouvelables).

12. Un des objectifs prioritaires de la campagne d'AMLO a été la lutte contre la corruption. Et cela reste un signe emblématique de son administration, qui vise en particulier le secteur privé.

commercialisation de pétrole¹³.

À l'inverse, Pemex bénéficie de l'indulgence de la Comisión Nacional de Hidrocarburos (CNH). La société n'a pu remplir ses engagements ni en termes d'investissements ni de travaux d'exploration : seuls 18 nouveaux puits ont été forés sur les 62 planifiés, et les investissements s'élèvent à 17 milliards de pesos sur les 50 milliards prévus. Pourtant, la CNH lui a laissé ses « assignations¹⁴ », lui offrant ainsi une deuxième chance. En outre, les mauvais résultats de la société ne sont jamais exhibés : la production de 17 champs prioritaires sur 20 présente un retard important, produisant seulement 92 000 barils par jour (b/j) sur les 222 000 b/j prévus ; soit 41 % du scénario prévu¹⁵.

Les compagnies ont immédiatement dénoncé en justice les réformes que le gouvernement a établies depuis son arrivée et qui mettent en cause, de façon rétroactive, les termes des contrats et des investissements établis et garantis sous l'égide de règles et d'institutions édifiées avec la Réforme de l'énergie (lois du 11 août 2014). Jusque-là, les batailles engagées ont été gagnées car ces modifications vont à l'encontre des articles fondamentaux de la Constitution et des Traités internationaux que le Mexique a signés. En faisant fi des lois du marché (libre concurrence), ces modifications sont contraires aux principes fondamentaux du Traité de libre commerce Mexique, États Unis et Canada (T-MEC), et en violant le principe de la non-rétroactivité, elles bafouent toute sécurité juridique. En freinant l'accès à un environnement sain, elles limitent les droits humains et contrecarrent les engagements pris par le Mexique en matière d'énergie propre (accord de Paris). Certaines lois visent à annuler l'autonomie de certains organismes – la CRE et la Commission fédérale de la concurrence (COFECE) – et attribuent un pouvoir discrétionnaire aux autorités, contrairement aux mécanismes de transparence mis en œuvre en 2014.

Ces recours en justice ont débuté avec les CELS (28 octobre 2020). Puis, en 2021, deux juges, spécialistes en matière de concurrence économique, radiodiffusion et télécommunications, ont fait appel et réussi à faire suspendre temporairement l'application des réformes à la Loi de l'industrie électrique (21 mars 2021) puis à celle des hydrocarbures (17 mai 2021). Pour l'instant, aucune réforme n'a pu être imposée. Néanmoins, le climat d'incertitude et d'affrontement avec le privé n'est nullement favorable aux investissements.

Si ces différentes tentatives qui visent très clairement à annuler la Réforme énergétique de 2013-2014 finissent par aboutir, elles se heurteront aux principes fondamentaux du nouveau T-

13. « CRE cancela 139 permisos a privados por no iniciar operaciones », *Oil & Gas Magazine*, 29 avril 2021, disponible sur : www.oilandgasmagazine.com.mx.

14. C'est le terme donné aux blocs (E&P) attribués à Pemex, en 2014, lors de la « Ronda 0 » (appel d'offres 0).

15. CNH, « Informe Trimestrial de Campos Prioritarios », octobre 2020 (dernière publication parue), disponible sur : www.gob.mx.

Mec, entré en vigueur le 1^{er} juillet 2020¹⁶. Ce nouvel accord commercial fait un *lock in* de la réforme énergétique mexicaine. Bien qu'il reconnaisse le droit de la nation à réformer sa Constitution et ses lois si cela n'affecte pas le T-Mec, une disposition telle que l'Arbitrage des différends entre les investisseurs et l'État permet de protéger les investissements privés américains et canadiens au Mexique et le chapitre 14 oblige les partenaires à dispenser le même traitement aux entreprises des trois pays. Contrairement au président Trump qui avait fermé les yeux face aux différentes incartades qu'AMLO avait infligées à certaines règles du T-Mec, le président Biden ne devrait pas accepter. De son côté, López Obrador consentira difficilement à ce que les compagnies canadiennes et/ou américaines soient considérées sur un pied d'égalité avec Pemex et/ou la CFE.

On se dirige vers des affrontements assez virulents entre les partenaires d'ici 2024 si AMLO ne modifie pas sa position. Les contentieux sont déjà à l'ordre du jour. De janvier à mai 2021, le Département d'État Américain, le ministre de l'Énergie et celui du Commerce

Les investisseurs potentiels se tournent vers d'autres régions du monde

ont reproché au gouvernement mexicain le climat d'incertitude engendré par les modifications apportées aux lois et réglementations du secteur énergétique. Les dirigeants Trudeau et Biden ont menacé d'engager des représailles contre le Mexique et rien n'empêche les compagnies affectées de faire appel aux mécanismes de solution des différends qu'offre le T-Mec¹⁷.

Il est difficile d'apprécier à leur juste valeur les répercussions que ces contre-réformes peuvent avoir sur les investissements énergétiques. Outre les pertes occasionnées par l'annulation des appels d'offres dans l'*upstream* et des projets d'énergies renouvelables, une chose est certaine : la confiance a disparu. Les investisseurs potentiels se tournent vers d'autres régions du monde. C'est le cas, par exemple, d'Iberdrola qui a fait savoir, en octobre 2020, que les 5 milliards de \$ destinés à de nouveaux projets au Mexique émigreront vers d'autres destinations. Dans l'*upstream*, les compagnies pétrolières se replient sur les blocs prioritaires et se délestent des activités annexes ; quelques-unes (Petronas) déménagent leur *headquarter* au Brésil. L'Association mexicaine de l'énergie éolienne (AMDEE) a fait savoir qu'en 2021 le secteur a perdu 61 % des investissements (500 millions de \$ vs. 1,3 milliard de \$ en 2020). Propice aux petits projets locaux (production distribuée) en harmonie avec la vision de la 4T, le solaire souffrira peut-être un peu moins.

La crédibilité du Mexique est atteinte ; il sera très difficile de remonter la pente. Les investissements qui sortent ou qui hésitent à venir sont définitivement perdus.

16. Le 7 juillet 2020, AMLO effectua son premier voyage à l'étranger, sous prétexte de lancer le Traité à Washington ; en réalité, il se déplaça pour épauler la candidature de Donald Trump à la présidence des États-Unis (prudent, Justin Trudeau refusa de les rejoindre).

17. Ce qui aura un coût énorme pour le Mexique en termes de sanctions.

LE MEXIQUE ET LA COP26

Avant l'arrivée de la 4T, le Mexique avait joué un rôle dynamique sur la scène internationale en faveur de la décarbonation. Premier pays en développement à émettre une Loi générale de changement climatique (2012), il avait soumis en 2015 un plan volontaire de réduction face à la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (UNFCCC) avant le sommet à l'origine de l'accord de Paris¹⁸.

Dans la perspective de la COP26, la situation a bien changé. Le Mexique présente une contribution déterminée au niveau national (CDN) peu ambitieuse. Ses émissions par habitant sont toutefois faibles, de l'ordre de 4 tonnes/an. En outre, le Fonds pour le changement climatique a été supprimé et le budget destiné aux programmes de mitigation et d'adaptation a été fortement comprimé¹⁹. Violant le principe de progressivité stipulé en 2015, ce pays se contente de confirmer les objectifs établis en 2015 (réduire de 22 % les gaz à effet de serre [GES] d'ici à 2030).

Lors du Sommet sur le climat organisé par le président des États-Unis en avril 2021, le chef de l'État mexicain a fait une très courte intervention (une parenthèse de cinq minutes lors de sa conférence matinale habituelle). Il n'a pas mentionné directement les engagements du Mexique en faveur de la réduction des émissions et a seulement effleuré du bout des lèvres le thème de la modernisation des centrales hydroélectriques. Par contre, il a profité du Forum pour promouvoir son programme *Sembrando Vida* (« Semer la vie »), un programme de reforestation qu'il souhaite étendre à l'Amérique centrale. La presse mexicaine a perçu la participation du président mexicain comme étant complètement à contre-courant ; une participation qui laissait apparaître que le changement climatique n'était pas une de ses priorités.

La 4T cultive savamment une certaine ambiguïté. Selon le gouvernement, le pays respectera les engagements pris lors de la signature de l'accord de Paris : 35 % de la production d'électricité proviendra de sources propres en 2024. Sans nier l'importance de la transition énergétique, la 4T privilégie la recherche d'un nouvel équilibre entre les sources d'énergie primaires et secondaires dans un cadre de justice sociale : un accès universel à des énergies de qualité, en zones rurales et périurbaines. Le gouvernement a créé le Fonds pour la promotion de l'énergie soutenable (*Fondo de Aprovechamiento Sustentable de la Energía* [FOTASE]) et l'a inscrit dans la Loi de la transition énergétique. Contraires à la logique de marché qui accompagnait les mégaprojets promus par la Réforme de 2013-2014, les nouveaux projets privilégient la production décentralisée d'énergies renouvelables pour garantir l'autonomie des communes marginalisées. Fondés sur une alliance entre l'État et les communautés, ces mini-projets produiront l'énergie grâce aux ressources naturelles locales dans un souci de justice énergétique. Néanmoins,

18. Adoptée lors du Sommet de la Terre de Rio en 1992, dont l'objectif est de stabiliser les concentrations de GES.

19. Mécanismes adoptés lors de la signature de l'accord de Paris, et correspondent aux efforts déployés par chaque pays pour réduire ses émissions nationales et s'adapter au changement climatique.

ils ne peuvent qu'être complémentaires de projets plus importants qui assureront une production de masse – à base ou non de renouvelables – pour garantir le développement industriel (sidérurgie, acier, etc.) du Mexique. Le Mexique fait ainsi un réel bond en arrière en matière de lutte contre le changement climatique²⁰.

QUEL AVENIR POUR LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE APRÈS LES ÉLECTIONS DU 6 JUIN 2021 ?

Dans ce contexte incertain, les résultats des élections du 6 juin 2021 peuvent offrir une grille de lecture concernant la suite de la présidence AMLO et, en particulier, les possibilités que le parti au pouvoir aura de modifier ou non la Constitution et donc le secteur de l'énergie²¹. Au niveau législatif, le parti Morena est resté en bonne position : il est majoritaire dans plus de 50 % des congrès locaux et, bien qu'il n'ait pas la majorité qualifiée à la Chambre des députés, il peut la gagner grâce à des négociations postérieures avec certains partis (PRI et/ou Mouvement Citoyen²²). Conscient de sa force, AMLO a déclaré très vite qu'il allait proposer une réforme constitutionnelle pour transformer le secteur de l'énergie. Au cas où il n'obtiendrait pas les voix suffisantes au Congrès, il peut jouer une autre carte : tenter de coopter en sa faveur la Cour suprême de Justice²³.

Rien n'est toutefois encore joué. Au cas où le parti au pouvoir réussirait à renverser la Réforme de l'Énergie (2013-2014), de nombreuses mesures seront en porte-à-faux avec les règles du T-Mec. Dans ce cas de figure, quelles réponses le gouvernement mexicain pourra-t-il apporter, lui qui ne désire surtout pas sortir de ce traité²⁴ ? AMLO pourrait-il sérieusement recourir aux investissements russes et/ou chinois si les Américains se montrent peu compréhensifs ? Ce serait un pari très risqué, le Mexique n'étant pas le Venezuela. Il est difficile à l'heure actuelle d'y voir clair, mais il est certain que le chemin choisi par AMLO est jonché d'épines.

20. De son côté, le secteur privé mexicain ne fait pas mieux : malgré ses critiques à l'encontre du gouvernement sur le plan climatique, il ne s'est rallié à aucune des propositions émises à l'international pour atteindre le point d'émissions « nettes zéro » en 2050.

21. Ces élections furent les plus importantes de l'histoire du pays vu le nombre de postes en jeu. Ce fut une élection territoriale qui a souligné l'accroissement énorme de la présence de Morena au niveau local (11 gouverneurs sur 15), à l'exception de la capitale où l'Alliance de l'opposition (PRI, PAN et PRD) l'a emporté.

22. En 2018, Morena n'avait pas la majorité qualifiée mais l'a acquise après négociations. Les réformes à la Constitution requièrent la majorité qualifiée : les deux tiers des voix aux deux chambres plus 50 % dans les 32 congrès locaux.

23. Morena dispose actuellement de quatre ministres sur onze en sa faveur. Il est possible que le président de la Cour suprême de Justice s'incline au bénéfice d'AMLO (qui lui a offert de prolonger son poste jusqu'à 2024). Il ne resterait plus alors qu'à convaincre un seul ministre pour l'emporter.

24. L'économie mexicaine est très liée à celle de son voisin du nord : le succès économique des États-Unis (post-COVID) tirera le Mexique vers le haut.

Isabelle Rousseau est professeur et responsable du programme Énergie au Centre d'études internationales de l'El Colegio de Mexico.

Comment citer cette publication :

Isabelle Rousseau, « La politique énergétique du Mexique durant la présidence d'Andrés Manuel López Obrador : souveraineté et sécurité », *Briefings de l'Ifri*, Ifri, 9 juillet 2021.

ISBN : 979-10-373-0383-7

Les opinions exprimées dans ce texte n'engagent que la responsabilité de l'auteur.

© Tous droits réservés, Ifri, 2021

Couverture : © Aberu.Go/Shutterstock



27 rue de la Procession
75740 Paris cedex 15 – France

Ifri.org

